## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE PAR LE CCAS DE COYE-LA-FORET

La municipalité de Coye-La-Forêt, à travers le CCAS propose une aide de 500 € pour financer le permis de conduire. Les conditions pour en bénéficier :

habiter Coye-la-Forêt depuis plus d'un an, être âgé de 15 à 25 ans, avec un quotient familial du foyer fiscal inférieur à 1000€.

Les dossiers sont examinés par le CCAS qui pourra attribuer au maximum dix aides par an. Plus d'informations via <u>le dossier de demande</u>

https://coyelaforet.com/vivre-ensemble/vie-solidaire/ccas/#actions

Mairie de Coye-La-Forêt: Place de la Mairie 60580 - Coye-la-Forêt https://coyelaforet.com/